

## SESSION D'EXPLORATION

Des gares pour développer l'activité économique : un Appel à Manifestation d'Intérêt de la SNCF - Gares & connexions

## Pourquoi cette session?

Cette webconférence présentera un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la SNCF qui se propose d'accompagner le développement d'activités économiques dans les gares, que celles-ci soit en activité ou pas, en lien avec les collectivités territoriales. Par un accompagnement humain et financier, l'AMI vise à permettre un montage économique plus attractif aux porteurs de projets (magasins de producteurs, espaces de coworking, maisons médicales...) souhaitant s'implanter en gare.

### Une session pour qui?

La webconférence est destinée aux acteurs des territoires, qu'ils soient agents de développement, élus, porteurs de projet qui souhaitent favoriser la création d'activité.

### **Programme**

La webconférence s'organise autour :

#### D'une présentation

- 1) Présentation du dispositif
- → Pourquoi cette démarche ?
- ightarrow A qui cela s'adresse et comment cela fonctionne ?
- → Quels projets peuvent être concernés ?
  - 2) Appel à manifestation d'intérêt
- $\rightarrow$  Mode d'emploi
- → L'outil « Open gare »
  - 3) Exemples de réalisation

#### De moments d'échange avec les intervenantes

→ Vos questions, réflexions et expériences

\_\_\_\_\_\_

#### Intervenantes

→ Justine GIAFFERI et Amandine JACQUET de l'Agence Gare Centre-Est Rhône Alpin

### **Animation**

→ **Jean-Philippe JAMOT**, chargé de mission Dynamiques entrepreneuriales de créations d'activités – Ingénierie financière des projets, Cap Rural





# En pratique

- → 29 mars 2019 de 10h30 à 12h en webconférence
- $\rightarrow$  20 participants maximum. Date limite d'inscription : 22 mars 2019
- → Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural (télécharger le bulletin de cotisation)
- → Contact : Jean-Philippe Jamot, 04 75 80 16 06 / 06 80 82 45 47, agriruralite@caprural.org